L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL—NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 25 DECEMBRE 1849.

Imprimé et publié par MAGNE & WEISSE. [illegible] rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS: MARDI MATIN, 25 DECEMBRE

☞ Aujourd'hui, à cause de la solennité de Noël, nos ateliers seront fermés. L'Abeille ne paraîtra qu'a prochain lundi.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE

TRANSMISE A L'ABEILLE.

Baltimore, 20 déc.

MARCHÉ DU HAVRE.—Les dernières nouvelles du Havre apportées par l'*Hibernia* sont du 28 [illegible]. Les ventes de coton, dans la dernière [illegible], de 2,700 bales; les [illegible] 2,000, le stock est placé était porté à [illegible] sur lesquelles 16,600 sont de [illegible] américaines. Le coton Orléans [illegible] à 101, le Mobile 95 à 97; Upland [illegible].

NEW YORK, 12 décembre.—Mardi, les exportations [illegible] d'un demi cent [illegible] le coton, mais les détenteurs [illegible] stock en main, ont refusé [illegible] demande. Aujourd'hui [illegible] en quelque sorte, et [illegible] il s'est vendu 3,800 [illegible] qui ne sont pas assez établis [illegible].

[illegible] à la Chambre des Représentants [illegible] nouveau essayé de nommer le Speaker. Le [illegible] donné à Winthrop 96, [illegible] reste des voix était porté à [illegible].

[illegible] que la Chambre s'organise [illegible] ses divers comités. King, de [illegible] président du comité des relations [illegible], Dickenson, de [illegible] des finances, [illegible] du district de Columbia.

LE BANNI DE LA MOBILE.—Nos lecteurs se [illegible] sans doute le meurtre commis, il y [illegible] à Mobile, par M. McClintock [illegible] personne du général Holland. Cette [illegible] a causé une vive agitation parmi nos [illegible] annonces antérieures ne manquent [illegible] pas, mais le meurtre même, mais à l'indignation [illegible] qui avait fait agir le [illegible]. M. McClintock avait vu la [illegible] par ses propres yeux, de la [illegible] avec le général. [illegible] cette conviction [illegible] Holland [illegible].

Le [illegible] immédiatement. Le [illegible] temps; son verdict, que [illegible] dans la soirée, a [illegible] de H. G. McClintock a [illegible] et a mille piastres [illegible].

CONGRÈS.

SÉNAT.—M. CLAY.—LE BANNI DES REPRÉSENTANS.

La séance du 1[illegible] a été marquée au Sénat des [illegible] discours de Henry Clay. [illegible] du procès-verbal, M. Berrien [illegible] résolution suivante:

[illegible] un comité de trois sénateurs soit [illegible] se transporter auprès du président [illegible] que le Sénat est organisé et prêt [illegible] communications qu'il voudrait [illegible] questions qui les concernent individuellement.

[illegible] a prononcé un discours [illegible]:

[illegible] occuper de nouveau [illegible] ce que je me [illegible] chef d'un parti. Je [illegible] C'est ce qui m'a [illegible] honorable sénateur [illegible].

[illegible] et je me suis levé [illegible] cette approbation. [illegible] que le Sénat [illegible] examen. Je [illegible] de l'adopter séance tenante [illegible] pas perdre un temps précieux.

[illegible], je n'en connais pas [illegible]. Il y a quelques [illegible] la Chambre des Représentans [illegible] constituer, eh bien! [illegible] à l'exercice de ses [illegible]. Mais en l'absence de tout précédent, il me semble que dans la [illegible] actuelle, circonstance regrettable et heureusement rare, nous pouvons y suppléer [illegible].

"Il est vrai que nous devons avoir de la déférence pour la Chambre. Néanmoins en y [illegible], je pense [illegible] de nos devoirs [illegible]. Nous sommes [illegible] et nous [illegible] aux autres pouvoirs de [illegible]. Ou [illegible] pour la [illegible] au moins une partie de [illegible].

"Le Sénat participe, on le sait, de la nature de [illegible] des Représentans en ce qu'il a des attributions législatives et judiciaires; mais [illegible] aussi par un point au pouvoir exécutif, [illegible] n'a rien de commun avec la Chambre basse. Si nous ne pouvons pas en ce moment procéder à nos travaux législatifs, parce que [illegible] le concours des représentans, [illegible] de même pour nos fonctions exécutives? Non, certes. Je n'ai pas besoin de dire [illegible] fonctions seront ardues cette année: [illegible] de l'organisation d'une nouvelle administration. Si donc nous pouvons nous occuper [illegible] de cette partie de nos travaux, [illegible] la Chambre n'en prendra pas [illegible], mais elle sera sans doute fort aise [illegible] entière prête à marcher avec eux sans être distraite par d'autres soins et d'autres [illegible].

"Voilà les vues qui se sont tout d'abord présentées à mon esprit. Je ne crois pas que personne [illegible] de la parfaite convenance de la proposition faite par le sénateur de la Géorgie. [illegible], je ne vois pas d'objection à ce que [illegible] savoir au président que nous sommes prêts à recevoir ses communications."

Le vice-président déclare que d'après le règlement, la proposition doit rester un jour sur [illegible] avant d'être prise en considération, à moins que le Sénat ne se prononce à l'unanimité pour sa mise aux voix.

M. Douglas espère qu'il ne sera pas fait d'objection.

La résolution est adoptée et MM. Berrien, Mason et Foch sont désignés pour former le comité chargé de se transporter auprès du Président et de lui annoncer que le Sénat est prêt à recevoir ses communications exécutives.

Le comité se retire de la salle et y revient [illegible], les instans après en annonçant qu'il avait rempli le devoir dont le Sénat l'avait chargé et que le président enverrait lundi ses communications au Sénat.

M. Dickinson annonce qu'il proposera lundi de procéder à la nomination des comités permanens.

A la Chambre des Représentans, M. Littlefield propose à ses collègues de prolonger la séance jusqu'à ce qu'un speaker fût nommé. Cette motion a été rejetée. Trois épreuves pour la désignation d'un speaker ont eu lieu successivement et ne donnent pas de résultat. MM. Winthrop, Stanley, Stevens (whigs) et Boyd, locofoco, sont ceux qui ont obtenu le plus de voix.

NOEL.—Voici un jour de fête et de réjouissances. Jour de réunion pour les familles, les plaisirs ne manquent cependant pas au-dehors. Les [illegible] surtout publient de séduisans programmes [illegible] notre scène lyrique, le *Val d'Andorre* [illegible] la foule des dilettanti que [illegible]. Au théâtre des Variétés, [illegible] seront jouées pro[illegible] est de même des [illegible].

LIVRES D'ETRENNES.—M. Steel, rue du Camp, a un magnifique assortiment de livres d'étrennes. Il n'y a pas un seul de ces ouvrages, choisis avec un soin tout particulier, qui ne puisse être offert à la jeunesse. Tout cela est doré sur tranche, tout cela brille, tout cela a de belles gravures anglaises et des reliures ornées de fines peintures. L'assortiment de M. Steel ne se compose pas exclusivement d'ouvrages anglais ou américains, il s'y trouve bon nombre de livres français. Nous engageons ceux de nos lecteurs qui donnent des étrennes,—et qui n'en donne pas? à aller, avant de faire leurs emplettes, jeter un coup-d'œil sur les richesses bibliographiques que renferme le magasin de M. Steel.

ORGANISATION PROBABLE DE LA CHAMBRE.—Nous espérons pouvoir annoncer prochainement que la Chambre des Représentans s'est constituée, car nous apprenons par des dépêches télégraphiques que les whigs et les démocrates du Congrès se sont réunis le 19 pour nommer des comités chargés de s'entendre sur une mutuelle transaction. C'est le meilleur moyen d'arriver une bonne fois à une conclusion qui satisfasse tout le monde.

M. CLAY ET L'ADMINISTRATION.—Le correspondant du *Baltimore Sun* écrit de Washington à ce journal que M. Clay et M. Winthrop ont dîné il y a quelques jours avec le président. M. Clay a déclaré franchement au général Taylor qu'il le soutiendrait personnellement, mais il n'a pas pris le même engagement au sujet du cabinet. On ne lui croit pas beaucoup de sympathie pour les membres qui le composent.

NOUVELLES DE L'HIBERNIA.

Nous trouvons dans les dépêches publiées par les journaux de Charleston, un sommaire des nouvelles européennes plus complet que celui qui a été transmis aux journaux de la Nouvelle-Orléans. Nous allons le reproduire:

ALLEMAGNE.—Le cabinet autrichien a protesté formellement contre la convention du parlement allemand. La Prusse, à qui s'adressait cet avis comminatoire, a déclaré qu'elle maintiendrait ses droits à tout prix et que le parlement se réunirait. Voilà où en sont les deux gouvernemens.

FRANCE.—Il y a eu une douzaine de duels parmi les membres de l'Assemblée législative; Pierre Bonaparte s'est battu quatre fois. Aucune de ces rencontres n'a été fatale.

Les amendemens à introduire dans la constitution sont toujours un objet de discorde dans les bureaux. L'une des modifications proposées est d'investir l'assemblée du droit d'élire le président de la république et d'augmenter le tems pendant lequel il reste au pouvoir afin de faire un appel moins fréquent au suffrage universel.

DIFFÉREND TURCO-RUSSE.—La flotte anglaise est sortie des Dardanelles. L'ambassadeur russe a eu une courte entrevue avec le sultan, à la suite de laquelle les relations diplomatiques des deux gouvernemens ont été renouées. L'Autriche est satisfaite de la demi-concession faite par la Turquie, laquelle, on le sait, a éloigné des frontières les réfugiés hongrois. Malgré ce qui précède, on assure qu'une lettre écrite dernièrement de Constantinople parle d'un nouveau différend qui serait sur le point d'éclater entre la Russie et la Turquie.

LES ROTSCHILD A NEW-YORK.—La *Tribune* de New York annonce que les Rotschild ont résolu d'établir dans cette ville une succursale de leur maison de banque à la tête de laquelle ils placeront le jeune Rotschild, fils du banquier de Paris.

LA LISTE CIVILE D'ANGLETERRE.—La royauté coûte cher en Angleterre. Les dépenses annuelles de la famille royale sont évaluées à $3 500 000. Le budget des hauts dignitaires de l'état est également très considérable. Le lord chancelier a un traitement de $70,000 par an. Les ducs de Grafton touchent depuis cent soixante-quinze ans une pension de $60,000 par an parce qu'ils descendent d'un fils naturel de Charles II. Le duc de Wellington a déjà coûté à l'Angleterre plus de $14,000,000, non compris ce qu'ont reçu les membres de sa famille et tous ceux en général qu'il entoure de sa protection. Nulle part les contrastes ne sont plus frappans qu'en Angleterre. A côté de ces traitemens princiers, de ces pensions que rien ne justifie, les hommes de labeur, les seuls qui fassent la force et la richesse du royaume, ne touchent en retour de travaux excessifs qu'un salaire insuffisant qui leur permet à peine d'acheter leur pain de chaque jour et que suspend la moindre maladie.

THEATRE D'ORLEANS.

Les Martyrs—Adrienne Lecouvreur—Concerts.

S'il nous fallait rendre un compte détaillé de la semaine qui vient de s'écouler et qui a fini, comme elle avait commencé, par un succès dramatique, nous aurions fort à faire et peut être cette tâche nous effraierait-elle. Mais grâce au ciel, nous n'avons qu'à glaner dans la riche moisson que nous avons négligé, et de tous ces épisodes nous en prendrons deux seulement; ce ont pour nous Devriès! Maria! Toutes deux reines par le talent, se partagent l'empire dramatique; à l'une le royaume de l'harmonie, à l'autre celui du cœur, celui des émotions de la vie réelle. A elles les triomphes éclatants que prêtent les musiciens, les décorateurs, le concours de tous, à l'autre les succès auxquels nul ne concourt, les pleurs cachés sous les mouchoirs, les cœurs palpitants d'un émoi sympathique. L'une peut quelquefois douter de la part qui lui revient, l'autre jamais!

Les *Martyrs* ont été encore une fois l'occasion de l'ovation décernée à Mme Devriès. Rappelée d'abord après le morceau: "Sévère existe!" puis après le duo de la prison, elle a reçu des bravos du public cette enivrante manifestation si chère aux artistes et si bien méritée cette fois. De plus, bon nombre de voix ont crié bis! et sans des spectateurs plus sages, plus égoïstes dans leurs plaisirs, l'artiste eut été obligée de répéter le duo. Mais à la fin tous ont compris qu'il ne fallait point par exigeance fatiguer la cantatrice afin de jouir plus longtemps de sa voix admirable. C'eût été d'ailleurs rompre complètement l'enchaînement dramatique et agir comme ces enfans qui ne laissent de repos à la sonnerie d'une pendule que lorsqu'elle se brise sous leurs doigts. Ménageons donc notre présent, c'est le meilleur moyen d'assurer à nos plaisirs la durée et surtout le désir.

Pour en revenir à Mme Devriès nous ferons un aveu; notre froideur systématique de critique nous a fait défaut et nous nous sommes surpris à applaudir tout comme le public. Nous avons bravement jeté notre cuirasse et nos lunettes pour payer à la cantatrice notre juste tribut de bravos. Il est vraiment fâcheux que nos dames n'aient point aussi l'occasion de jeter leurs bouquets; chacun attendait ce charmant signal pour joncher la scène de fleurs embaumées. Ah! si nous pouvions avoir quelqu'influence sur les spectatrices, nous leur dirions qu'une femme, une jolie femme se garde bien de remporter le bouquet avec lequel elle est entrée au théâtre, sinon, l'on avoue ou que l'artiste a mal rempli son rôle ou, ce qui est pis encore, que l'on a besoin de fleurs pour paraître jolie à la sortie du théâtre. Il n'y a qu'une vieille ou une laide qui puisse garder son bouquet lorsqu'une artiste mérite les bravos qu'a obtenus Mme Devriès.

Quoiqu'il en soit, si la cantatrice, dont nous mentionnons le beau triomphe, daignait écouter nos avis, elle changerait son *habilleuse* qui parfois la *fagotte* comme certaines figurantes. De plus Mme Devriès devrait étudier la pose de ses mains afin d'en trouver une moins disgracieuse: à quoi bon prendre plaisir à gâter ce que l'on a de plus joli?

Quant aux artistes qui ont concouru à la représentation des Martyrs, nous n'en parlerons pas: Duluc était souffrant et Corradi exagère ses défauts au détriment de ses qualités. Nous lui reprocherons entr'autres choses d'accentuer le français comme l'italien et d'exagérer outre mesure certaines inflexions. *Le mieux est l'ennemi du bien*, M. Corradi; rappelez vous le.

Après le succès des Martyrs, nous mentionnerons celui d'*Adrienne Lecouvreur*, dont Maria a seule toute la gloire. Certes, ce n'était pas une faible tâche que d'attaquer un des plus beaux rôles du répertoire de Rachel, alors que dans la salle se trouveraient bon nombre de spectateurs qui pourraient comparer. Eh! bien, de l'aveu de tous, Maria a eu de magnifiques inspirations, et son courage a reçu sa récompense. Nous n'analyserons point la pièce; nous voulons laisser à nos lecteurs le plaisir de suivre la double rivalité de deux femmes, la lutte de la grande dame et de l'artiste. Nous espérons bien que la Direction donnera cette pièce un mardi ou un samedi; elle en vaut la peine.

Dans cette persuasion, nous citerons dans le rôle d'Adrienne, la manière dont Maria lit la *table des deux pigeons*, la grande scène du 4me acte où elle outrage la princesse de Bouillon, et surtout l'admirable façon dont Maria dit à Maurice: "*Faut-il .... te croire!*" Nous doutons que Rachel ait mieux dit ces quatre mots si simples en apparence.

N'oublions pas la vérité effrayante avec laquelle Adrienne est tombée morte et roide.

Pour les autres artistes, nous dirons seulement que Sage a été fort bien dans le rôle de [illegible], que Menehand s'est tiré de Michonnet [illegible] que le lui permettait son physique, et [illegible] a été mauvais, archi-mauvais. [illegible] vous, Daniès?

[illegible] simple question encore: Pourquoi Adrienne [illegible] était-elle pas de poudre? Son portrait [illegible] Français la montre cependant coiffée [illegible].

[illegible] en ce moment un changement [illegible] de représentation. Beaucoup de [illegible] dit-on, demandé à la Direction [illegible] lundi, qui souvent l'est pour [illegible] de recevoir des chambres [illegible].

en faveur parmi le public, qui s'obstine, pour ne pas venir le lendi, à manquer presque toutes les premières représentations, lesquelles ont habituellement lieu le jeudi. D'un autre coté, nous croyons savoir que la Direction accepterait si, par une juste compensation, elle avait la *moitié seulement des loges* retenue par abonnement pour le jeudi. En cet état des choses, ne serait-il pas convenable que les promoteurs de l'idée de changement fissent à la Direction la demande d'abonnemens sur une ou plusieurs listes qu'ils feraient remplir? Ce serait le meilleur moyen de décider la question en temps opportun.

—Par suite d'une mauvaise habitude, que nous avions contractée alors que nous portions le pseudonyme de *Méphistophélès*, nous avons trouvé le moyen d'écouter aux portes en quelques lieux privilégiés, et parmi beaucoup de nouvelles de peu d'intérêt, nous avons recueilli quelques détails que notre plume indiscrète va vous révéler.

D'abord ce sont des bruits de concert en projet, dont l'un doit avoir lieu incessamment au début de l'année nouvelle: à celui-là quelques artistes du théâtre doivent concourir. Rien de plus naturel; où chanterait Gastibelza, si ce n'était près de dona Sabine! C'est donc bien entendu; Mme Berton, puisque vous l'avez devinée, voilà la bénéficiaire. Si tous ceux qui ont gardé le souvenir de sa grâce, de sa distinction comme femme, des beaux rôles de Mathilde, d'Henriette, de Sabine, et de vingt autres, si tous ceux-là viennent à la salle St-Louis au jour fixé, nous engageons les propriétaires à faire construire une galerie supplémentaire pour recevoir tous les spectateurs.

Puis, feignant d'écouter d'une oreille distraite en apparence une de nos plus charmantes pianistes, que le monde artistique de la Nile-Orléans ne connaît pas assez, nous avons trouvé sous nos mains une suite des valses de l'école de Strauss, valses d'une vivacité et d'un entrain délicieux. Le titre en est fort simple: *Fleurs d'Oranger*; l'auteur, c'est tout bonnement M. Collignon. Nous n'en ferons pas l'éloge; nous avons le plaisir de le connaître; seulement nous rappelerons que c'est lui qui a composé la *Pervenche*, accueillie par nos dames avec tant de faveur. Aussi doit-on s'attendre cet hiver à valser les *Fleurs d'Oranger*.

JACQUES DE R....

Chronique Locale.

Une femme de couleur nommée Margaret Thomas, accusée d'avoir donné asile à une esclave marronne appartenant à M. C. Sevistone, a été arrêtée hier dans la Première Municipalité. Elle a fourni caution.

— L'esclave Blaise a été arrêté hier dans la Première Municipalité, sous accusation d'avoir volé une paire de pantalons du magasin d'habillemens de Henry Ber, Vieille Levée.

— Wm. Thompson, accusé de s'être introduit dans la maison de Barba, Vieille Levée, avec intention de voler, a été arrêté hier dimanche soir dans la Première Municipalité. Le recorder a envoyé l'accusé devant la Première Cour de District.

— M. S. F. Putney intendant de la briqueterie de Hoey, a été tué dimanche soir par les chars de Carrollton. Il paraît qu'au moment du départ du convoi, il tenta de monter dans les chars, mais le pied lui ayant glissé, il tomba et le train lui passa sur la cuisse. Des soins immédiats furent apportés au blessé, mais il mourut peu d'instans après l'accident.

Sylvester McConn, accusé d'avoir assailli Louise Saudrich et de lui avoir volé sa montre, a été envoyé devant la Première Cour de District par le recorder Baldwin. M. McTigh, accusé d'avoir volé une petite somme d'argent du magasin de Louis Kelly, a été envoyé en prison attendre son jugement.

— Des voleurs se sont introduits pendant la nuit de dimanche dans le magasin de Thos. Bailey, armurier, rue de Chartres, et ont enlevé pour $350 de marchandises. Les voleurs n'ont pas encore été découverts.

L'EMPEREUR FAUSTIN Ier.

On écrit de Port-au-Prince, le 4 novembre:

Il y a bientôt huit années, Boyer, vieux mulâtre éprouvé dans les luttes horribles d'un pays où la couleur est l'opinion de la politique, Boyer, qui, pendant vingt-deux ans, avait occupé à peu près constitutionnellement la place sanglante des Christophe et des Dessalines, Boyer tombait battu en brèche et renversé par Hérard Rivière, qui bientôt abandonné lui-même cédait sa place à Guerrier, et s'en allait en exil à la Jamaïque où la première personne qu'il rencontra fut Boyer qu'il avait exilé lui-même pendant le temps de sa puissance si courte et si éphémère. Le vieux guerrier, devenu président à vie à son tour, s'en alla au bout de quelques mois de vie à trépas, laissant après lui quelques regrets, car s'il n'avait pas fait de bien, il n'avait pas fait non plus grand mal, quoique la bouteille soit mauvaise conseillère.

Nous voici arrivés à la présidence du citoyen Pierrot, beau-frère de Christophe, du citoyen Pierrot, maintenant duc de Trou-Bonbon ou d'un trou quelconque. Puis, comme sur cette belle terre de St-Domingue les présidents poussent comme les bananes et disparaissent comme les cannes à sucre, malgré leurs fonctions à vie, le Pierrot en question cédait bientôt la place à Richer, qui mourait après quelques mois de présidence, non sans soupçons sinistres. Après lui monta sur le trône présidentiel l'illustre Faustin Soulouque, qui vient de changer son nom de président de la très-peu libre république d'Haïti, en celui d'empereur et roi. Quelques détails peu connus sur la vie de ce personnage ne sembleront peut être pas dépourvus d'intérêt.

Sa majesté actuelle est un homme de cinquante cinq ans à peu près, ne manquant pas d'une certaine dignité. Officier obscur sous Dessalines et sous Christophe, il réalisait tant soit peu le type de ce qu'on appelle, en Europe, officier d'antichambre, je ne sais comment on appelle cela en Haïti. Toujours est-il que cet homme possédant au suprême degré le talent de la dissimulation, avait vécu dans le palais présidentiel auprès des divers personnages qui atteignaient successivement le rang suprême, jusqu'au moment où la mort de Richer et la faiblesse présumée de Faustin lui valurent la présidence.

Mais le voilà Président! Sa vie doit changer. Au chef de l'État il faut un costume qui en impose. On commande à Paris un costume qui a coûté 30,000 fr; les bottes seules, en velours rouge brodé d'or, ont atteint le chiffre de 4,000 francs. Mais tout président qu'on est il faut payer ses costumes; le trésor est à sec; un impôt nouveau sur le café, précurseur du monopole actuel, fut l'affaire, et, en fin de compte, ce sont les négociants étrangers qui paient les frais de la guerre ou plutôt du costume. Cette grave affaire terminée, le président avait autre chose à faire dans l'intérêt de sa gloire. En bon noir, et pour se populariser, il lui fallait massacrer quelques mulâtres; Soulouque, qui a de l'énergie, agit en grand.

Beaucoup de mulâtres occupent des emplois importants, des grades dans l'armée; il faut les réunir tous en un même lieu, et s'en défaire d'un seul coup. Quel endroit choisir? quel prétexte? Misères! tous les membres de l'administration doivent se réunir au palais présidentiel toutes les fois qu'on tire le canon d'alarme. Effectivement, au mois d'avril 1848, un officier supérieur se présentait au consulat général de France, annonçant au consul-général qu'il allait se passer, à Port-au-Prince, une petite affaire *de famille*, et que le président faisait savoir aux consuls que cela ne concernait en rien leurs nationaux.

Quelques minutes après, le canon d'alarme se faisait entendre; les hauts fonctionnaires se rendaient au palais et y étaient massacrés sans pitié par la garde présidentielle, commandée par le général Similien, qui fut, lui aussi, mais un an plus tard, une des victimes de Soulouque, mais une de ces victimes que nul ne plaint, car leur supplice n'est qu'une juste punition de leurs crimes. Cette expédition, heureusement terminée à la plus grande gloire du président Soulouque, tout devait plier devant lui. Tous plièrent, et il reçut alors de ces esclaves d'hier, esclaves encore aujourd'hui de la peur, le titre de sauveur de la patrie.

Une seule chose troublait la quiétude du chef de l'État. Il avait fait la remarque depuis le président Boyer qu'aucun de ses successeurs n'avait pu régner une année. C'était chose étrange! Aussi Faustin soupçonna aussitôt avec l'aide de son sorcier, que Boyer en quittant le palais avait jeté un sort dans le jardin de la présidence. Depuis quelque temps on s'était occupé de fouiller le jardin de fond en comble, on ne trouvait toujours rien. Après les massacres d'avril, on recommença les fouilles, mais toujours pas de sort. Seulement des cadavres à foison, car on avait fait l'honneur de la sépulture dans le jardin de la présidence à ceux qui y avaient été massacrés.

On dut cesser les fouilles avec d'autant plus de raison, que Soulouque, ayant accompli sa première année présidentielle, s'imagina avoir triomphé des maléfices de son prédécesseur. Et puis son sorcier lui affirmait qu'il n'avait plus rien à craindre de ce côté. Son sorcier, dis-je, un sorcier servant de conseiller intime à un président de république au 19e siècle! Ce que je dis est pourtant l'exacte vérité. Tous les jours le sorcier du président tue une poule noire et consulte les entrailles de la victime. Si les augures sont favorables, Soulouque ne connaît aucun danger; s'ils sont défavorables, cet homme perd toute son énergie.

C'est ainsi qu'on l'a vu, au commencement de cette année, fuir honteusement avec une armée de 6,000 hommes devant 800 Dominicains qui ont taillé son armée en pièces. Quand Soulouque entreprit son expédition contre la République dominicaine, son principal but était de se faire couronner après la conquête. Il était sorti de Port-au-Prince pour se rendre à l'armée, sous un arc de triomphe qui lui avait été préparé d'avance aux portes de la ville. Il a été vaincu; vaincu honteusement; un autre eut dit: Adieu l'empire. Soulouque a dit: *Je veux être empereur*, et il l'a été. Il a bien pris d'avance ses petites précautions, il a fait fusiller quelques prisonniers importants, comme Similien, dont personne ne plaint le sort, comme le malheureux Céligny Ardouin, qui fut aux massacres d'avril de l'année dernière, avait été cruellement blessé, et que le président avait fait jeter dans un cabanon, non par pitié, mais pour le faire souffrir plus long-temps. Et puis tous les hommes importants du pays, soit par leurs richesses, soit par leurs connaissances et leur éducation, sont depuis long-temps hors de ce pays, et le nouvel empereur aura beau publier amnisties sur amnisties, aucun ne rentrera, car tous considéreront ces amnisties comme des amorces pour les faire rentrer dans le pays pour ensuite les fusiller sans jugement, comme cela se pratique assez habituellement.

En ce moment, monsieur, nous sommes assez tranquilles, mais nous sommes à la veille de mourir de faim. Les Américains, nos pourvoyeurs habituels en farines, se montrent très-peu empressés d'accepter nos cafés en échange de leurs produits, et puis le monopole sur les cafés empêche et paralyse les affaires. Néanmoins, comme sa majesté l'empereur ne peut conserver maintenant le costume qu'il avait comme président, on annonce qu'il vient d'en commander un nouveau qui coûtera cent mille francs, et qu'il va faire une nouvelle expédition contre

la République dominicaine où sa nouvelle noblesse trouverait des fiefs nombreux pour relever l'éclat de son rang. On attend avec impatience des nouvelles de France; on est curieux de savoir si le gouvernement de ce pays reconnaîtra l'empire haïtien et surtout l'empereur.

En attendant, vous pouvez considérer l'indemnité française comme hypothéquée sur les brouillards de n'importe qu'elle rivière. On dit hautement ici qu'elle n'est pas due, qu'on ne la paiera pas, et malheureusement le peu d'énergie de la France, qui ne fait aucune diligence pour faire effectuer le paiement de ce qui est échu depuis longtemps, sa patience, sa longanimité avec ce pays, son indécision dans l'affaire dominicaine, tout cela réuni fait, que non-seulement on ne paie pas, mais qu'on espère ne payer jamais. Il est vrai que le nouvel empereur a besoin d'argent pour les grands dignitaires de son empire, pour lui, pour son costume et pour l'impératrice, vieille négresse qu'il a tirée de sa cuisine un jour de beau soleil et d'amoureuse rêverie.

FEUILLETON.

LE THÉATRE-FRANÇAIS.

MLLE. RACHEL.

L'événement a réalisé le bruit qui avait couru samedi dernier au foyer du Théâtre-Français parmi les nombreux représentants du monde littéraire que réunissait une grande solennité dramatique:—Le Théâtre Français vient d'être placé sous l'autorité d'un commissaire du gouvernement. Ceux qui donnaient la nouvelle, samedi, entraient dans les détails les plus circonstanciés, afin de prouver qu'ils étaient parfaitement informés. Ils racontaient que l'affaire s'était traitée en haut lieu et entre diverses puissances; un ministre, une tragédienne, un journaliste et trois ou quatre conseillers privés avaient pris part à la délibération. Après quelques propos assez vifs quelques menaces touchant la subvention dans le cas peu probable d'une résistance ou d'un mauvais vouloir trop prononcé, la nomination du commissaire avait été décidée, séance tenante, et l'ordonnance rédigée avec le nom du titulaire en blanc, car on n'avait songé qu'à poser d'abord le principe, quitte à s'entendre ensuite sur la question de personnes, beaucoup plus facile à résoudre.

Lorsqu'on en vint à ce second acte, disent les initiés, quatre noms furent mis en avant par les principales influences qui avaient agi dans cette importante affaire. On proposa—M. Merle, l'ingénieux et savant critique, si profondément versé dans les secrets de la littérature et de l'administration dramatiques;—M. Mazères, l'ancien collaborateur de Picard et de M. Scribe, homme d'esprit qui jadis quitta le théâtre pour une préfecture et que la révolution de février a rendu aux muses de la scène;—M. Méry, le brillant poète, le charmant écrivain;—et enfin, M. Arsène Houssaye, poète aussi, et prosateur connu par des études, sur les célébrités artistiques et littéraires du siècle dernier.

En toute autre circonstance, la lutte de quatre candidats pouvait entraîner de longues complications; mais il s'agissait ici de terminer promptement l'affaire, et le choix fut laissé, dit-on, à Mlle Rachel, qui, d'un geste superbe, prit l'ordonnance et remplit le blanc par le nom de M. Arsène Houssaye.

S'il en est ainsi, le procès dont les plaidoiries ont commencé mercredi dernier ne se poursuivra pas plus loin.—Satisfaite d'une victoire dont elle aura d'avance calculé toute la portée, mademoiselle Rachel va rentrer au théâtre, la tête haute et d'un pied ferme. Le décret de Moscou n'a plus rien à faire ici, et les sociétaires n'auront plus besoin d'abriter sous le canon du Kremlin des droits qui ne seront plus contestés. Tout s'arrangera facilement et à l'amiable, sans bruit et sans trompettes. La grande tragédienne ne sera pas perdue pour les Parisiens et ne renoncera pas toutefois aux amples moissons que lui offrent les pays étrangers. Elle voyagera également, avec un passeport signé par les autorités du Théâtre-Français;—on lui accordera un congé de six mois pour aller récolter les cinq cent mille francs de la Russie, et un congé d'un an pour aller toucher le million des États-Unis.

Ces richesses lui seront plus nécessaires que jamais après les énormes dépenses que Mlle Rachel est en train de faire dans sa nouvelle habitation,—un charmant hôtel qu'elle vient d'acquérir, et que les ouvriers les plus habiles et les artistes les plus ingénieux achèvent de décorer en ce moment. Cet hôtel qui appartenait précédemment à M. le comte Walecki, est situé dans la rue Trudon—Ou prenez-vous la rue Trudon?—Entre la rue Neuve-des-Mathurins et la rue Caumartin; une petite ruelle formant le coude, très peu fréquentée, très peu connue aujourd'hui, mais qui va devenir célèbre lorsqu'elle aura l'avantage de loger l'illustre tragédienne.

Les rares privilégiés qui ont été admis à visiter l'hôtel Rachel en font de pompeuses descriptions. C'est une merveille de luxe et de splendeur. L'architecte qui l'a reconstruit intérieurement a su tirer un admirable parti du terrain qui lui était livré. Les tapissiers, les ornementistes, les sculpteurs, les peintres, ont complété l'œuvre en y déployant toutes les magnificences imaginables. L'ameublement du salon de réception, style du temps de Louis XV, riches marqueteries, incrustations de Boule, cuivres ciselés avec un art exquis, est évalué à plus de cent mille francs, et dans ce prix on ne compte ni les tentures, ni le tapis, chef-d'œuvre des Gobelins, ni les tableaux qui sont des plus grands maîtres et d'une valeur inestimable. Dans la salle à manger, ornée de peintures délicieuses, quatre dressoirs richement sculptés serviront à l'étalage de l'opulente argenterie, des cristaux étincelants, des précieuses porcelaines de Chines, de Saxe et de vieux Sèvres. Le porphyre et l'or éclatent dans la salle de bain. La chambre à coucher est tendue de satin blanc, avec tapis de fleurs, ciel étoilé d'or, lit de velours et de dentelles. Le cabinet de toilette, la bibliothèque, la chambre des costumes, sont décorés et meublés avec le même luxe; mais ce qu'il y a de plus remarquable peut-être dans le palais de la tragédienne, c'est la salle d'études.

Cette salle où l'éminente actrice viendra méditer sur son art, essayer ses effets scéniques et recueillir ses inspirations, est une heureuse imitation des plus beaux modèles de l'architecture grecque. Les murs sont tapissés de bas reliefs; des colonnes de marbre blanc soutiennent une élégante frise athénienne; tous les meubles, les sièges, l'autel, les vases, les lampes, le lit, la table sont antiques; il n'y a de moderne dans cette salle que deux grandes glaces devant lesquelles la tragédienne étudiera le jeu de sa physionomie, la majesté de sa pose, la grâce de son geste, les plis de ses draperies. Quatre statues, debout sur leurs piédestaux, sont là pour recevoir les invocations, les apostrophes, les prières et les malédictions. Que de nobles accents retentiront sous les voûtes de cette salle! Que de beaux vers s'y embelliront encore par le charme et le prestige d'une magique expression!—Mais si jamais Mlle Rachel avait la fantaisie de reprendre la *Marseillaise* dans la salle d'étude de son palais, ce ne serait pas, certainement, pour un appel au communisme.

En écoutant les voix de la renommée qui célébraient les splendeurs de cette habitation, les sociétaires du Théâtre Français, plaidant contre Mlle Rachel, ont dû éprouver une satisfaction secrète et rassurante. L'hôtel de la rue Trudon et les trésors qu'il renferme étaient un gage dont on aurait pu se saisir si la tragédienne, refusant de se soumettre aux prescriptions du décret de Moscou, avait été condamnée à des dommages-intérêts.—Mais pourtant, ce gage, si magnifique qu'il soit, ne serait pas encore suffisant. Dans ses conclusions développées et soutenues par Me Marie à l'audience de mercredi, le Théâtre-Français demande que Mlle Rachel soit condamnée à douze mille francs de dommages par chaque semaine qui se passera sans qu'elle consente à jouer. Douze mille francs par semaine, le chiffre est assez rond, comme on le voit. A cinquante-deux semaines dans l'année, cela fait, si nous comptons bien, six cent vingt-quatre mille francs par an; —et en admettant que Mlle Rachel y mette de l'obstination et reste dix ans sans jouer, elle aurait à payer, au bout de ce terme, la bagatelle de six millions deux cent quarante mille francs!

Heureusement, cette demande tant soit peu exorbitante n'aura pas de suite, selon toutes probabilités; le procès va se terminer par l'intervention du commissaire, et le magnifique hôtel de la rue Trudon restera à Mlle Rachel pour prouver que Paris et nos provinces savent encore rémunérer le talent, et que les grands artistes n'ont pas besoin de quitter la France pour faire fortune. Une actrice qui, dans l'espace de dix ans, est devenue assez riche pour se permettre la fantaisie et le luxe d'une pareille habitation, ne saurait, assurément, se plaindre de ses compatriotes, et il y aurait de sa part ingratitude à les abandonner tout à fait.

Mais Mlle Rachel n'est pas ingrate; elle a bonne mémoire, et de plus elle a le bon esprit de ne pas oublier, dans sa prospérité présente, son humble condition d'autrefois. Elle se souvient, de ce qu'elle fut, et elle s'en fait justement un titre de gloire, en montrant ce qu'il lui a fallu de mérite pour s'élever si haut, étant partie de si bas. Dans le splendide salon de son nouvel hôtel, Mlle Rachel a placé elle-même, à l'endroit le plus apparent, la guitare dont elle se servait dans ses courses vagabondes, lorsqu'elle s'en allait chantant par les rues et les carrefours. La vieille petite guitare, noircie et sordide, est là, suspendue par sa bretelle de cuir à un clou d'or planté dans la tenture de soie, et faisant contraste au milieu des merveilles du luxe entassées dans ce salon. Mlle Rachel contemple avec bonheur, et montre avec orgueil ce souvenir de sa pauvreté passée, ce gagne-pain de son enfance misérable; elle se plaît à la poésie du contraste; elle aime à oublier un instant le rhythme de la mélopée tragique pour chercher dans sa mémoire les chansons naïves d'autrefois, en promenant ses doigts blancs et effilés sur les cordes que sollicitait jadis sa main rougie par le froid. La grande artiste, la grande dame qui habite un palais, qui foule de somptueux tapis, qui porte avec grâce et avec aisance l'élégante toilette de la ville et la royale parure du théâtre, qui prodigue d'une insouciante main la superflu de ses richesses, aime à se rappeler et à dire qu'elle a eu froid, qu'elle a eu faim, qu'elle a marché pieds nus sur le pavé de Paris, qu'elle a frissonné sous ses vêtemens délabrés, qu'elle était heureuse du sourire qui accueillait sa chanson et plus heureuse encore de la modique offrande que lui jetaient ses auditeurs du trottoir et des fenêtres.

La guitare de la chanteuse suspendue dans le salon de la tragédienne est l'excuse de tout ce luxe et rend respectables toutes les splendeurs qui l'environnent, en rappelant que la fortune ainsi prodiguée est le fruit d'un noble travail et la récompense d'un admirable talent.

Mlle Rachel emploie ses loisirs à diriger et à presser les ouvriers qui auront terminé d'ici à quelques jours la décoration de son hôtel. Elle inaugurera cette magnifique résidence par une fête destinée à célébrer l'avénement du commissaire qu'elle a donné au Théâtre-Français.

Les invitations pour la soirée de Mlle Rachel sont recherchées avec une ardeur passionnée; c'est à qui obtiendra la faveur d'assister à l'inauguration de cet hôtel dont les merveilles inédites font déjà tant de bruit; faveur d'autant plus précieuse qu'elle sera très rare; la grande tragédienne ne veut recevoir que très peu de monde, et elle s'est toujours montrée assez difficile dans le choix de sa société.

EUGÈNE GUINOT.

☞ Nous appelons l'attention des acheteurs sur la vente de livres français qui aura lieu mercredi 26 décembre, à 4 heures de l'après-midi, au magasin de M. C. Godin, rue de Chartres, entre Toulouse et St Louis.

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

LUNDI SOIR, 24 DECEMBRE 1849.

Le marché au coton est toujours très actif; les ventes de la journée s'élèvent à 7,000 balles—Low-middling @ good middling, 10⅜ @ 10⅞ cts la liv

Il s'est vendu 600 boucauts de sucre aux anciens prix. 1,300 barils de mélasse ont changé de mains à 19 cts le gallon.

La farine n'a pas varié, le marché est lourd—ordinaires à bonnes marques, $4 87½ à $5.

Les provisions sont les mêmes.

Le change est ferme.

Le fret n'a pas varié.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

—EXPÉDIÉS.—

Navire Uhland, Meyer, pr Liverpool.
Wm A Cooper, Crocker, pr Boston.
Matilda, Regan, pr New York.
Barque Star, Thorndyke, pr Philadelphie.
Brick Kedron, Carnon, pr Philadelphie.
America, Stephenson, pr Cadix.
Goelette Harriet Halleck, Appleby, pr Havannah.
Steamer Gen Hamer, Boardman, pr Pensacole.

—ARRIVÉS.—

Navire Tarquin, Doughty, de Bath.
Empire, Fenold, de Dublin.
Harkaway, Pescud, de Liverpool.
Richard Alsop, Smith, de New-York.
Barque Saranac, Yates, de Charleston.
Sophia McKenzie, McKenzie, de Londres.
New-York Packet, Ferguson, de Clyde.
John Bird, Bird, de Thomaston.
Goelette Maria Louisa, Stevens, de la Côte.
Topic, Paulmerin, de la Côte.

—STEAMERS.—

Magnolia, Thomason, de Vicksburg.
Gen Lane, McPherson, de Louisville.
Western World, Norton, de Cincinnati.
Grey Eagle, Muggah, des Attakapas.
Munroe, Johnson, de St Martinville.
Hecla, Dalman, de Grand Ecore.
Rio Grande, Gordon, des Opelousas.
Princess No 3, Holmes, de New Carthage.
Caddo, Graham, de Shreveport.
Ben West, Conlon, de St Louis.
John S Crocker, Irwin, de Logansport (Ark.)
Mary Foley, Dalferes, de Lafourche.
Uncle Sam, Sturges, de Louisville.
Gipsey, Ure, de Bayou Sara.
Bertrand, Castillo, de St Martinville.
Viola, Wilson, de Lafourche.

Au bas du fleuve et montant:

Navire français Amérique, capitaine Jose, de Bordeaux.

Navires Zetland, Quebec et Lord Wellington, ainsi que plusieurs autres bâtiments—noms inconnus.

—MEMORANDA.—

PHILADELPHIE, 14 décembre—Navire Ozenbraige, Taylor, pour la Nouvelle Orléans.
CHARLESTON, 18 décembre—Arrivé, brick Joseph, Kellar, de la Nile-Orléans.
BALTIMORE, 16 décembre.—Expédiée, barque Victory, Borum, pour la Nile Orléans.

LIGNE DE GUNARD.

D'ANGLETERRE.

America, pour Boston..........le 15 Décembre
Canada, pour New-York..........le 29 Décembre

D'AMERIQUE.

America, de Boston..........le 9 Janvier
Canada, de New-York..........le 23 Janvier

☞ Ni le capitaine ni le consignataire du navire français L'AMERIQUE, venant de Bordeaux, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage.

25 dec DOMINIQUE LANATA, Nos 9 et 10 rue Jefferson

Grenadiers Gardes d'Orléans

Attention!!!

Vous êtes invités à vous réunir au bureau de M. A. Derbes, rue Conde, No 36, mercredi prochain, 26 du courant, à 4 1/2 heures du soir, pour affaires importantes.

25 dec Plusieurs Gardes d'Orléans.

Dissolution de Société.

LA société existant sous la raison P. SAVOIE et C. JAUBERT, à St-Jean Baptiste, est dissoute d'un commun accord. C. Jaubert est seul chargé de la liquidation.

25 déc—1f P. SAVOIE & C. JAUBERT.

LE public est informé de ne point recevoir en paiement ou négocier un billet de la somme de $100 daté du 17 novembre 1849, et souscrit par H. Padeucleaux à son ordre, payable à un an de date. Le dit billet est identifié par un acte passé pardevant Amedee Ducatel, not. pub., portant la date du 17 novembre 1849. Les conditions pour lesquelles le dit billet avait été fait n'ayant point été remplies, le tireur ne le payera point. 15déc—2f

CAFE A VENDRE.

A VENDRE à l'amiable, le café connu sous le nom de "CAFE DES OUVRIERS," et situé encoignure St-Pierre et Bourbon. S'adresser sur les lieux. 25 déc☞

$50 de récompense.

LA récompense ci-dessus sera payée à quiconque fera recouvrer les marchandises qui ont été volées samedi dans la nuit, du magasin de MM. Lazard frères, rue des Français, encoignure Casacalvo. Les objets volés sont comme suit:

2 pièces soieries changeantes.
3 ou 4 pièces soieries brochées couleur.
2 pièces damassées pour meubles.
3 ou 4 pièces alpacca rayé satiné.
2 pièces indiennes rouge et différents autres articles.

25 dec—fff LAZARD FRERES

FAYETTE FOUNDRY.

DAVID GRIFFEY, Propriétaire, CINCINNATI (OHIO.)

LES soussignés nommés agents de cette fonderie, sont prêts à contracter pour

Machines à vapeur,
Moulins à sucre,
Moulins à scies,
Machines à dessécher,

Et en général pour toutes sortes d'ouvrages de fonderie qui seront garantis tant pour la qualité de l'ouvrage que pour celle des matériaux. M. Wm Tift, ayant une expérience de vingt années dans la construction des machines pour sucreries, espère pouvoir donner la plus entière satisfaction. S'adresser à WM TIFT, au Vera-Cruz, ou à AUGUSTIN & THIBAUT, 25 dec—3m 10, rue Conti.

ETRENNES! ETRENNES!

VICTOR HEBERT, Libraire, 149 rue de Chartres,

VIENT de recevoir par les derniers arrivages du Havre un assortiment considérable d'objets de fantaisie pour Noël et Jour de l'An, qui, en considération de la liquidation seront vendus à des prix excessivement réduits:

Ouvrages nouveaux illustrés richement reliés, pour jeunes gens,
" pour jeunes filles et jeunes garçons,
Livres pour enfants,
Keepsakes et ouvrages pour salons,
Livres de Prières, diverses reliures, riches et ordinaires,
Albums, buvards, portefeuilles, agendas, carnets,
Objets de Sainteté, Bénitiers, Christs, Anges, Chapelets, Reliquaires et Médailles,
Objets en porcelaine, tels que vases, cornets, corbeilles, coupes jardinières, flacons, boîtes, etc.,
Boîtes à ouvrages pour dames, nécessaires pour dames, boîtes à odeurs, boîtes de couleurs, de mathématiques, de jeux, de tapisseries et vides,
Papeteries en bois de rose et autres,
Boîtes vides, pleines et à compartimens,
Cartonnages pour bonbons. 25 déc—15f

EN débarquement du navire Amérique, venant de Bordeaux, le soussigné offre à vendre
74 barriques vin vieux Médoc.
30 demi do vin Haut Sauterne.
300 demi boîtes capes à l'huile.
25 dec DOMINIQUE LANATA, Nos 9 et 10 rue Jefferson

EN débarquement du navire J. W. Dyer, venant de Marseille.
150 barriques vin Bergasse; 50 1/2 barriques do.
50 quarts do Madère.
50 do do Burgundy Port.
100 caisses absinthe Sauvajeol, Bruneton & Co.
75 do vin Muscat de Frontignan.
75 do do de Lunel.
50 do eau de fleurs d'oranger, grand modèle.
400 paniers huile d'olive Jas. Plagniol, 12 bouteilles de 24 onces.
400 paniers huile d'olive do 24 1/2 b. 12 onces
70 caisses savon; 70 do olives.
40 do cornichons; 40 do capres capottes.
30 do salaisons assorties; 30 do fruits au vinaigre; 5 balles bouchons réguliers; 75 paniers bouteilles vides; 24 malles parfumeries, et à vendre à des prix modérés, par AUG MOLIER,
25déc No 90, rue St-Louis

UNE élection de quatre Directeurs pour la Compagnie Independent Tow Boat pour servir pendant l'année prochaine aura lieu au bureau du Directeur, lundi, 31 courant, entre 9 et 3 heures.
16dec—3 JOHN KEELTY, sec.

A LOUER—Un magasin neuf en briques, à trois étages avec façade en granite et verandah, situé rue Front Levée, attenant l'encoignure Crossman—Ire municipalité.

Un grand magasin neuf en briques, à quatre étages, situé rue Poydras, entre St-Charles et Carondelet—2me municipalité.

Une maison à résidence à deux étages, située rue St-Pierre, entre Commune et Gravier—2me municipalité.

Une petite maison située rue St-Mary, entre Julia et Girod—2me municipalité.

Une dito située rue Poydras, entre Cirque et St-John—2me municipalité.

On en donnera possession immédiatement.

J. U. LAVILLEBEUVRE,
20 déc 137, rue Carondelet.

EN débarquement des navires Presto et Lyon, de Bordeaux, à vendre par les consignés:
24 demi barriques vin blanc Haut-Sauterne.
84 barriques vin rouge bonne qualité.
BOYER FRERES,
12 déc Encoig. Moreau et Mandeville, 3e Mun.

VINS FINS ET LIQUEURS FINES.

VERMOUTH en barils et en caisses,
Madère " do do,
Xerès " do do,
Porto " do do,
Vin de Chablis
Do " Volney. Vin de Meursault,
Do " Chambertin, Do " Pomard,
Curaçao; Marasquin, Dantzic, etc., etc.
Reçu de MM. Sadia Frères & Co, de Paris, et à vendre par BERNARD TURPIN,
18 déc No 20, Vieille Levée.

A VENDRE pour cause de départ, une très bonne domestique, multresse de 30 ans, parfaite sujet, recommandable sous tous les rapports, elle entend parfaitement à la direction d'une maison; elle est couturière, parfaite blanchisseuse et repasseuse; elle est aussi cuisinière, et peut faire toute espèce de pâtisseries. [illegible]

Loge de l'Etoile Polaire No. 19.

I. O. O. F.

L'ASSEMBLÉE régulière de cette Loge aura lieu mercredi prochain, 26 du courant, à sept heures P. M., à la Salle de l'Amitié, rue de Chartres, No 116.

L'élection des officiers pour le prochain semestre devant avoir lieu pendant cette séance, les membres de cette Loge sont priés d'être ponctuels.

24 dec—3 A. CHIAPELLA, secrétaire

Banque de la Louisiane.

Nouvelle Orléans, 22 décembre 1849.

CETTE Banque sera fermée le 25 courant, jour de Noël, ainsi que le 1er et le 8 janvier 1850. Les billets échéant ces jours-là devront être payés la veille.

24 dec R. M. DAVIS, Caissier.

Grocerie à vendre.

ENCOIGNURE Craps et Bagatelle. S'adresser sur les lieux. 24 déc—3

Bottes, Souliers, Brodequins.

—200 caisses en déchargement des navires Tedesco, Sheffield, Chas. Devens et Robert Hooper, à vendre par

24 dec R. G. HOBBS, 12, rue de la Douane.

SUCRE—113 caisses sucre blanc, en débarquement du navire Cyclope de la Havane, et à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
24 dec 26, Vieille Levée.

CAFE—196 sacs en déchargement du brick Cyclope, de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
24 dec 26, Vieille Levée.

TABAC—65 balles Vuelta de Abajo pour capes et tripes, en déchargement du brick Cyclops, de la Havane, et à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
24 dec 26, Vieille Levée.

VINS rouges en caisses—250 caisses Branne Cantenac, Chateau Margaux, Chateau Lafitte, Pauillac, Hermitage, St Julien Morin, St-Julien ordinaires, bons vins de bonne qualité, en magasin, à vendre par P. LONGIS,
24dec 47, Vieille Levée.

VIN blanc en caisses—200 caisses Chateau d'Yquem, 1840, très excellente qualité, en magasin et à vendre par P. LONGIS,
24dec 47, rue Vieille Levée.

BURGUNDY PORT—100 barils Burgundy Port; 100 barils Madère, en magasin, à vendre par P. LONGIS,
24dec 47, rue Vieille Levée.

HUILE D'OLIVE—300 paniers de 12 bouteilles. 125 paniers de 24 bouteilles, marque Enrico, de Marseille, en magasin et à vendre par P. LONGIS,
24 dec 47, rue Vieille Levée.

CHAMPAGNE—30 paniers marque Al. de Villermont "Golden Cap" 10 paniers "Duc de Montebello", propriétaire, en magasin et à vendre par
24 dec P. LONGIS, 47, Vieille Levée.

EN débarquement de la barque Yarmouth, Amonia—Hydriode de potasse. Sublimé d'Yode, Morphine, Calomel, Blue Mass. Rouge en poudre, à vendre aux droguistes par E. J. HART & CO,
24dec 79 rue Tchoupitoulas

SEL D'EPSOM—Couperose, Carbonate de Soude, à vendre par E. J. HART & CO,
24dec 79, rue Tchoupitoulas

SUCRE DE LA HAVANE—112 caisses en déchargement du brick Cyclops, de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
24 dec 26, Vieille Levée

CAFE—196 sacs café de la Havane, en déchargement du brick Cyclope, de la Havane, et à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
24 dec 26, Vieille Levée.

TABAC—65 balles Vuelta de Abajo, pour capes et tripes, en déchargement du brick Cyclops, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
24dec 26 Vieille Levée

CIGARES—20,000 regalias de différentes marques, en débarquement du brick Cyclope, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
24dec 26, Vieille Levée

CONFITURES—12 caisses confitures de la Havane, en déchargement du brick Cyclope, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
24dec 26, Vieille Levée

SUCRE—1000 caisses sucre blanc, brun et jaune, de la Havane, en déchargement et à vendre en magasin par TROISGROS & LAMPRE,
24dec 26, Vieille Levée

EAUX DE VIE—25 demi pipes, 200 quarts do do, 50 huitièmes do do, des marques suivantes: Ph. Godard Castillon 1815 et 1825, Castillon & me preuve, Martell & Co, C. Marquet, A. Camus, Lafontaine, A. Seignette, Meunier frères, à vendre par
24 dec EUG. ROCHEREAU & Co, 17 & 19, rue St Louis.

COUVERTURES—22 balles couvertures françaises trois points, blanches, à vendre par EUGENE ROCHEREAU & CO.
17 et 19, rue St Louis.

CERISES A L'EAU DE VIE—81 caisses cerises à l'eau-de-vie, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
24 dec 17 & 19, rue St-Louis.

SARDINES ET PETITS POIS—9 caisses 5 1/2 boîtes chaque sardines; 7 do 24 do do petits pois; 8 do 50 1/2 do do do, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
17 & 19, rue St Louis.

EN débarquement du navire J. W. Dyer, venant de Marseille—150 barriques vin Bergasse; 50 demi do do 30 quarts do Madère; 50 do do Burgundy Port; 100 caisses absinthe Sauvajeol Bruneton & Co; 75 do vin Muscat de Frontignan; 75 do do Lunel. 50 do eau de fleur d'oranger grand modèle; 400 paniers huile d'olive Jas Plagniol 12 bouteilles 24 onces; 400 do do 24 1/2 do 12 do; 70 caisses savon; 70 do olives; 40 do cornichons; 40 do capres capottes. 30 do salaisons assorties; 30 do fruits au vinaigre, 5 balles bouchons réguliers; 75 paniers bouteilles vides, 20 malles parfumeries, et à vendre à des prix très modérés par
24 dec A. CARRIERE, 25, rue de la Vieille Levée.

VINS EN CAISSE—60 caisses Chateau-Latour 1841, 250 do do Bergasse 1844, 100 do Leoville médoc 1844; 100 do Larose do 1844; 200 do St Julien do 1er cru, 300 do St-Julien, venant de débarquer du Lyon, de Bordeaux, et à vendre par A. CARRIERE,
24 dec 25, rue de la Vieille Levée.

VINS—Reçu dernièrement
90 quarts Vin Oporto, première qualité;
100 petits barils Vin de St. Vincent;
A vendre par P. CUSACHS,
24 dec encoignure St-Philippe et Condé.

EAU DE VIE ESPAGNOLE.

30 petits barils Eau-de-vie Espagnole,
En magasin et à vendre par P. CUSACHS,
24 dec encoignure St-Philippe & Condé.

CIRE ET MIEL—Reçu récemment de la Havane:
60 barils Miel d'abeilles,
600 livres cire blanche.
A vendre par P. CUSACHS,
24dec rue St Philippe & Condé

DIVERS—A vendre par le soussigné une partie de la cargaison du brick Consort, capt Lawry, venant de Port-Vendres, laquelle cargaison consiste en:

600 barriques vin rouge, qualité convenable pour groceries, restaurants, hôtels, steamboats.
375 barils Porto doux F. Durand.
44 barils Madère, bonne qualité.
53 caisses Muscat de Rivesaltes.
3/4 pipes et 5/4 eau de vie pour cafés et steamboats.

Tous ces vins sont garantis de bonne qualité et proviennent des vignobles de la maison F. Durand.

24 dec P. LONGIS, 47, rue Vieille Levée.

DROGUERIE.

NOUVELLEMENT reçu par les navires Ansa et Presto, de Bordeaux,
200 kilos racine de guimauve.
2000 têtes de pavots.
100 kilos absynthe grande.
100 do do petite.
100 do mélisse; 100 do hisop.
Avec un assortiment complet de fleurs, racines de la dernière récolte.
A vendre par P. CUSACHS,
24dec Encoig. Condé et St Philippe.

GIQUEL & JAMISON, No. 6, rue de Chartres, reçoivent en ce moment par le steamer Ohio, et offrent en vente à très bas prix les articles suivants:

Cashmires d'Ecosse et Mousseline-de-laine à 25 cents la yarde;
Cols valenciennes avec et sans manchettes;
Bobinet à moustiquaire 12/4;
Brin fil pour do superfin;
Mousseline suisse unie et brodée;
Mousseline à rideaux brodée, Brochée et à carreaux;
Chemises en mérinos pour hommes, dames et enfans;
Barèges à dessins à 30 cents la yarde.
Soieries noires et en couleurs changeantes;
Bas de soie et fil d'Ecosse pour enfans;
Toiles d'Irlande et de Paris;
Flanelle Rogers qui ne se rétrécit pas;
Châles crêpe de Chine blancs;
Bas coton pour dames et enfans;
Chaussettes coton et mérinos do do;
Damassés pour tables de 5/4 à 10/4;
Alpaca et Mousseline-de-laine noirs;
Mousselines de laine demi deuil;
Gants de peau, marque Alexandre et Bajou;
Toile cirée pour table 3/4 à 6/4;
Coton à draps et à chemises;
Mérinos et Cachemires noirs;
Alépines, Etamines et Barèges noirs;
Indiennes Merimac et Cochico à 10 cents;
Satin blanc, rose, cerise et noir;
Toile à draps, Cuvre, et Toile à torchons;
Savons amandes amères et Eau de Cologne;
Damassés de toutes couleurs pour rideaux à 35 c. la yarde;
Tapis en drap pour tables;
Poupées, Epingles, Aiguilles et Galons;
Cravates fantaisie pour dames;
Voiles brodés blancs pour mariées;
Mouchoirs batiste brodés, festonnés et unis;
Percale et Jaconat blancs;
Bandes et Festons en mousseline brodés;
Lowells unis et croisés, Passementerie, Corsets;
Parapluies, Ombrelles, Foulards, Madras, Boutons, Bas de Soie, etc.

GIQUEL & JAMISON, No. 6, rue de Chartres.
24 dec Nouvelle Orléans, 24 décembre 1849.

COGNAC—
2 1/2 et 5/4 pipes Otard Dupuy & Co. de p. 1840
2 1/2 et 5/4 do do do do 1842
2 1/2 et 5/4 do do do do 1844
2 1/2 et 5/4 do do do do 1846
15 1/2 et 10/4 do A. de Mondon frs do 1849
15 1/2 et 5/4 J. Erard do do
En débarquement du navire Spartacus, et à vendre par J. & J. TARDOS,
17 dec 31, Vieille Levée.

VIN—600 barriques vin St Emilion; 15 do Médoc; 50 do Haut Talence, 100 caisses do do 1846; 100 do de do 1844; 500 do St-Julien; 10 caisses Absinthe Suisse; 15,000 liv. saucissons imitation de Lyon, à vendre par J. & J. TARDOS,
17déc 31, Vieille Levée.

COGNAC—53 1/2 et 12/13 p. A. de Montez ou 1849
10/2 et 20/4 do A. de Mondon, 1849
10/4 do Durand, 1844
10/4 do J. J. Durand fine champagne 1846
10/4 do do 1848
5/4 et 10/4 J. J. Durand 1847
5 1/2 et 10/4 Magiory Cognac, 1834
8 1/2 et 11/4 Jean Louis, 1841
6/4 do Jean Louis supérieur Cognac, 1796
10/2 et 20/4 do J. J. Durand
10/2 et 20/4 do John Durand & Co, La Rochelle.
20/2 et 20/4 A. L. Bisville.
5/4 et 10/4 J. Cassany & fils.
5/4 et 10/4 J. Erard.
Dans les magasins de la Douane et à vendre par J. & J. TARDOS,
17 déc 31, Vieille Levée.

PEINTRE.

A. C. JAUME,

Peintre de portraits et professeur de dessin, [illegible] heures du matin. [illegible] Royale, [illegible]

Fabrique de l'Eglise St-Louis.

AVIS est par le présent donné que le vendredi, 28 décembre 1849, à midi, à l'Eglise de l'Evêché, située rue des Ursulines, il sera procédé à l'adjudication des BANCS de la dite Eglise, par P. E. TRICOU, encanteur.

Cette adjudication sera faite pour le terme d'une année, à partir du premier janvier prochain, mais sous la condition expresse que, si les bancs de la Cathédrale sont vendus avant la fin de 1850, la Fabrique sera tenue de rembourser aux locataires des bancs de l'Evêché et ce, en raison du prix qu'ils auront payé, une somme proportionnée au temps qu'ils n'auront pas joui des dits bancs.

Il sera aussi vendu le samedi, 29 du courant, à midi, à la Chapelle Obituaire, par l'encanteur susnommé, les Bancs de la dite Chapelle.

Conditions—comptant.

30 jours après l'adjudication, le paiement n'est pas effectué, la dite adjudication sera nulle, et le Trésorier disposera immédiatement des dits Bancs.

Nlle-Orléans, le 17 décembre 1849.

17 déc—11 JOSEPH GUILLOT, Trésorier.

Compagnie d'Assurance des Négocians.

Nlle-Orléans, 13 octobre 1849.

L'ELECTION annuelle de sept Directeurs de cette Institution, aura lieu lundi 14 janvier 1850, au bureau de la Compagnie, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M.

Par ordre, A. SCHREIBER,
14déc—3poem.j14jan Secrétaire.

Bureau du Rail Road de Carrollton à la Nouvelle-Orléans.

AVIS—Une élection des directeurs de la Compagnie du Rail Road de Carrollton pour servir pendant l'année courante, aura lieu à ce bureau lundi 14 janvier 1850, entre 10 heures A. M. et 2 heures P. M.

14déc—au 14j CHARLES BAQUIE, Secrétaire.

PENSION.—Madame E. HOGAN informe ses amis et le public, qu'elle a pris à bail la belle et élégante maison sise rue St Louis, No. 196, entre Bourbon et Dauphine. Les familles et les messieurs se qui voudraient prendre pension, soit au mois ou par jour, trouveront dans ce local des chambres bien aérées, une bonne table et des domestiques attentifs, etc. 10 déc—30

VINS, HUILE, BOUCHONS, etc. etc.—En magasin, d'importations récentes et directes, et à vendre par les soussignés—100 barriques vin rouge de Marseille, 30 do do de Bordeaux bon ordinaire, 20 do do vieux St Emilion, 200 barils imitation Madère, 200 do imitation Porto, 10 demi pipes cognac 4me preuve, 600 caisses vin rouge St-Julien et Côte Rotie, 200 do vin muscat de Frontignan, 50 do fruits à l'eau de vie, 130 de vermicel et de macaroni, 50 paniers champagne première qualité, 30 caisses eau de fleurs d'orangers grand modèle, 150 paniers huile d'olive 24 onces, 100 do do do 18 do, 100 caisses do do 18 do, 100 paniers de 100 bouteilles vides 12 onces, 25 caisses eau verte de J Fupet, 15 balles de 30,000 chaque, bouchons réguliers.

PAUL JUGE Fils & Co,
21 déc—30 27 rue St-Louis

AU DRAWBACK—100 paniers champagne cordon bleu, 50 caisses absynthe, 30 do huile d'olive, 24 onces, 500 caisses vin rouge St-Julien, à vendre par PAUL JUGE FILS & CO,
22 déc—30f 27, rue St-Louis.

CAFE—30 sacs café de la Havane, en débarquement du brick Cyclope, à vendre par LABORDE & XIQUES,
22 dec 3, rue du Front.

MESSRS C. HAYER & CO., consignataires d'une caisse marquée M. S. 84 par le navire Créole, du Havre, sont priés de passer au bureau de J. O. WOODRUFF & CO.,
22 déc—3f 100, rue Magasins.

CAFE DE LA HAVANE—40 sacs première qualité, en déchargement du brick Cyclope, de la Havane, et à vendre par RAYMOND CABUZAC,
22 déc 34, Vieille Levée.

SUCRE DE LA HAVANE — 30 caisses sucre blanc en déchargement du brick Cyclops, et à vendre par RAYMOND CABUZAC,
22 déc 34, Vieille Levée.

VIN ROUGE—1000 caisses vin St-Julien, en déchargement du brick Cyclops, et à vendre par RAYMOND CABUZAC,
22 déc 34, Vieille Levée.

DAMEJEANNES—En déchargement du navire Manchester, et à vendre par les soussignés: 350 de 5 gallons chaque, 50 de 3 gallons; 350 de 2 do do 600 de 1 do.
22 dec J. F. BERCIER, 34, Vieille-Levée.

VIN DE MALAGA—50 barils Malaga doux.
50 do Xeres.
20 do Muscat—venant d'arriver, et à vendre par BERNARD TURPIN,
22 dec 20, rue de la Vieille-Levée.

PAPIER DE PAILLE—3000 rames, venant d'arriver et à vendre par BERNARD TURPIN,
22 dec 20, rue de la Vieille Levée.

VIN DE BORDEAUX—310 caisses à vendre à bas prix pour clore une consignation, par BERNARD TURPIN,
22 dec 20, rue de la Vieille Levée.

DAMEJEANNES—1500 damejeannes venant d'arriver, et à vendre par BERNARD TURPIN,
22 dec 20, rue de la Vieille-Levée.

FROMAGE de Hollande—20 douzaines, à vendre par O. VALETON & Co,
22déc 25, rue Tchoupitoulas

PRUNES SECHES—50 caisses en jarres, à vendre par O. VALETON & Co
22déc 25 rue Tchoupitoulas

LIQUEURS ASSORTIES—200 caisses liqueurs communes.
25 do superfines.
20 do extra superfine en jarres, à vendre par O. VALETON & Co,
22 déc 25, rue Tchoupitoulas

REÇU par le navire Spartacus, de Bordeaux—20 barriques vin rouge, St Emilion.
20 demi barriques do do
25 c vin blanc Haut Sauterne, bouché en verre.
19 caris eau de vie pure et fine Champagne, marque Eyquem, à vendre par V. & E. MAIGNAN,
20déc 85 et 87, rue St-Louis

SARDINES à l'huile—600 boîtes, 2300 demi et 1700 quarts, à vendre par O. VALETON & CO,
22déc 25, rue Tchoupitoulas

CORNICHONS DE MARSEILLE — Olives, capres, et cornichons assortis; 20 caisses olives farcies.
A vendre par O. VALETON & CO,
22déc 25, rue Tchoupitoulas.

CHAPEAUX—1,010 caisses chapeaux et casquettes d'hommes, comprenant un assortiment complet de soie noir, de Russie, soieries, chapeaux de chasse pour le Mexique et la Californie.

Chapeaux et casquettes d'enfants et de nègres, à vendre par R. G. HOBBS,
16dec 12, rue de la Douane

TROUVE—Un portefeuille, contenant des billets de banque et des comptes.
20 déc E. CHAPMAN, No 30, rue Tchoupitoulas.

CHAUX—500 barils chaux fraîche des carrières de marbre du cap Girardeau, en débarquement des bateaux St Louis et Joseph Lawrence, à vendre par P. H. MONSSEAUX,
3oct 218, rue St Louis.

Magasin de Musique et d'instrumens de musique en liquidation.

T. E. BENOIT, No 74, rue de Chartres, entre Conti et Bienville, offre son grand assortiment d'instrumens et de musique à des prix réduits, qui ne laisseront rien à désirer à l'acheteur pour le bon marché:

Guitares de $3 à $40.
Violons de $1 25 à $12.

Flûtes, Clarinettes; Flageolets, instrumens en cuivre pour musique militaire, fournitures et accessoires pour tous les instrumens à très bas prix.

La monture de cordes de guitare à 40 c.
do do de violon 25 c.

Musique classique et moderne.

40 pour cent de remise sur les prix marqués. MM. les marchands de la campagne trouveront un grand avantage en s'adressant à lui pour ce dont ils auront besoin dans cet article.

17 dec☞

MARCHANDISES SUISSES.

6 BALLES Guingans parfaitement assorties, 10 balles mouchoirs imitation Madras, 3 balles broderies, robes mouchoirs coton et fil, cols, jupes, devants de chemises.

CHAPEAUX DE PAILLE.

4 caisses chapeaux pour dames, unis et à jour, jaunes et couleurs.

2 caisses chapeaux et casquettes de paille, et crin, reçues de Paris.

A vendre par HENRY NOEL,
22 déc 103, rue Royale.

HENRY NOEL,

MAISON D'IMPORTATION, rue Royale, 103 (attenante à la Banque de l'Etat).

VINS:

De Bordeaux en caisses et en barriques;
De Bourgogne, rouge et blanc;
De Champagne.

LIQUEURS:

Eaux de vie et Cognac;
Absinthe Suisse, de la marque Pernod;
Kirch Suisse, même marque.

MARCHANDISES SUISSES:

6 balles Mouchoirs Madras.

BRODERIES SUISSES:

2 balles parfaitement assorties.
Robes, Mouchoirs, Cols, Bandes, Entre-deux, Jupes, Devant de chemises.

COUVERTURES DE LAINE:

De toutes les dimensions et qualités, depuis les qualités les plus ordinaires jusqu'aux plus fines. 22dec

HORLOGERIE.

REÇU par le navire Perrière, une caisse pendules, de voyage, à réveil, à répétition, à quantième, et ordinaires, toutes d'un genre tout nouveau, et parfaitement garanties.

Tableaux de maîtres.

Reçu par le même navire douze tableaux à l'huile, chasses, paysages, marines et animaux, en magasin et à vendre par HENRY NOEL, rue Royale, 103,
11 déc près la Banque de l'Etat

FROMAGE DE GRUYERE—30 meules Gruyère, qualité supérieure, à vendre par HENRY NOEL,
14 déc 103, rue Royale.

BAYETAS & CANTONES—12 balles meilleures qualités des manufactures de M. John Edwards & Son, en déchargement du navire Adeline de Liverpool, à vendre par S. D. BLOSSMAN,
18 déc 18, rue Conti.

COUVERTURES FRANCAISES—En débarquement du brick Carolina, de Marseille, 5 balles couvertures de 3 points, à vendre par PIERRE POUTZ,
1 oct 83, rue de la Douane.

EN débarquement du navire Jane Henderson, de Rotterdam—

MOSELLE	5 caisses vin Winnigen 1846.	
do	5 do de Brauneberg	1846.
do	5 do de Scharzberg	1846.
HOCK	5 do de Erbach	1846.
do	5 do de Charlachberg	1846.
do	5 do de Marcobrun	1834.
do	5 do de Johannesberg	do.
do	5 do de Sparkling Moselle	1834.
	Sparkling Scharzberg, à vendre par A. DELAMARE,	
8 déc	26, rue St-Louis.	

ARTICLES DIVERS à vendre par REDONNE & VOORHIES, No. 14, rue Tchoupitoulas:
BEURRE—40 demi barils de choix, en recevant de Goshen; 100 barils de l'Ouest.
FROMAGE—200 caisses de l'Ouest; 100 [illegible] du Western Agrican.
WISKEY—100 barils de la marque [illegible] de l'Ouest.
ALCOOL—40 barils, preuve de 94.
CHANDELLES—300 caisses qualité fine, de Vernon, [illegible] & Co.
[illegible]

Guinness & Co.

12, rue du Camp,

MARCHANDS DE

Jolis Articles de Fantaisie, PLUMES EN OR, etc.

ONT récemment ouvert un assortiment d'ARTICLES DE FANTAISIE, choisis avec soin et convenables pour faire des PRESENTS, ils consistent principalement en:

Eventails riches;	Porte-Monnaies;	Pupitres,
Boîtes à musique;	Lorgnons de théâtre;	Bourses,
Boîtes à ouvrage;	Porte-Bouquets;	Cannes,
Toilettes;	Boîtes à gants;	Jeux,
Accordéons;	Boîtes à bijoux;	Poupées;
Portefolios;	Boîtes à aiguilles;	Vases;
Boîtes à cartes;	Papeterie;	Ridicules;
Jolis Albums;	Boîtes à odeur;	Curiosités
&c.	&c.	&c.

Nous avons en outre ouvert un

Grand stock de

PEIGNES, BROSSES ET PARFUMERIE.

Toilette de ville pour Messieurs; effets de voyage, équipemens de partie de plaisir.

GUINNESS & Co.

Marchands de

Jolis Articles de Fantaisie, Plumes en or, &c.

13 déc—1m 12, RUE DU CAMP.

Fusils et Pistolets.

RECEMMENT reçu par l'Ohio, quelques REVOLVERS de COLT et d'ALLEN.

AUSSI—Quelques choix de Fusils et Carabines; Poires à poudre; Sacs à plomb, Gourdes, &c. &c.

GUINNESS & Co.

Marchands de Jolis Articles de Fantaisie, Plumes en or, &c.

13 déc—1m 12, RUE DU CAMP.

LYCÉE DE LA 2me MUNICIPALITÉ.

LES cours du lycée commenceront VENDREDI 21 courant, à 7 heures P. M. Le célèbre docteur MITCHELL, de Cincinnati qui doit faire 12 lectures sur l'astronomie, commencera au jour indiqué ci-dessus. Il sera suivi par d'autres professeurs de talents qui feront des cours dans les différentes branches des sciences, pendant l'hiver, ainsi que le prescrit l'ordonnance qui crée la bibliothèque et le lycée. Les prix d'admission aux cours entiers qui doit se composer d'environ 40 séances sont

Billets pour un cavalier et deux dames,	$ 8 00
do do pour une personne,	5 00
Entrée pour une seule séance,	50 c.

On peut se procurer des billets d'entrée en s'adressant à l'honorable J. Baldwin ou à l'un des membres du comité, ou au bibliothécaire. Les billets d'entrée pour une séance peuvent s'obtenir à la porte.

N. R. JENNINGS, EDWARD McPHERSON, EDWARD RAWLE. } Comité de la bibliothèque et du Lycée. 20déc☞

Leçons d'Anglais et de Français.

COURS COMPLET DANS CES DEUX LANGUES, PAR

Wm J. JOHNSON & A. DUCHIRON,

Bourse des Négocians,

Dans le bureau occupé par la Chambre de Commerce.

Heures de 5 à 10 P. M. 22 oct—90t

GAMBLE & BOYLE, No. 9, rue Bienville, reçoivent dans ce moment sur les navires Adeline Cass et Virginia, de Liverpool, les marchandises suivantes, convenables pour le marché mexicain:

Indiennes 9/8, mousselines et organdies imprimées 9/8, do noir et blanc, coton à coudre en bobines et pelottes, bretagne et estoupilles, platilles, 7/8 et 4/4, crens legitimos, coutil fantaisie, coton et fil, impérial, 4/4; bayetetas de cien hilos, flanelles imprimées, prunelles et draps, mouchoirs rouges imprimés, coutil coton rayé en couleur, 3/4, 7/8 et 4/4; mouchoirs anglais Coraba, &c.

Ainsi que les articles suivants, sur lesquels ils appellent l'attention des acheteurs:

Toiles d'Irlande, 4/4 assorties.
Toiles à draps, 5/4, 10/4 et 12/4.
Toiles de Paris et Jaconats imprimés.
Ginghams fil et Isnades.
Cotelettes et toiles grises de différentes qualités.
Ouvrées et damassées de 8/4 et 10/4.
Serviettes et nappes damassées.
Ouvrées œil de perdrix et huckaback.
Coutils fantaisie, blancs et gris.
Toiles grises pour habitation.
Mouchoirs batiste fil pour hommes et femmes.
Soie à coudre et dentelles assorties.
Châles laine à carreaux et cachemire.
Bobinet 12/4 et brin fil.
Mousselines suisses, unies et à carreaux.
Turlatanes et percales blanches, 6/4.
Indiennes rouges à petits dessins.
Ginghams et percales pour doublures.
Brown Hollande et fil patente.
Fil Alexandre en bobines, &c. 20déc

LES soussignés ayant pris des arrangemens pour la liquidation définitive de leurs affaires de détails, arrêtée au 31 décembre courant, prient les personnes qui leur doivent de venir régler leurs comptes d'ici à cette époque.

Nouvelle Orléans, 20 décembre 1849.

L. E. SILVESTRE & Co,
21déc—10f 26, rue de Chartres

Arrivage de Marchandises nouvelles.

E. VALMONT & Co, No 50, rue du Canal, ont reçu par les derniers arrivages, un magnifique assortiment de MARCHANDISES fines, françaises et anglaises.

Vu la saison avancée, ils les offriront à des prix très réduits pour en obtenir une prompte réalisation. 13déc

Couvertures françaises extra fines.

E. VALMONT & Co, ayant en magasin une trop grande quantité de couvertures françaises, assorties de grandeurs et de qualités, en offriront à des prix réduits.

13déc No 50, rue du Canal.

LES soussignés ayant formé à partir du 1er octobre, une société sous la raison commerciale de L. SPERIER & CO. sollicitent la patronage accordé jusqu'à ce jour aux anciennes maisons de L. Sperier et de G. Pascal. Leur magasin est situé au No 55, rue de la Vieille Levée.

L. SPERIER,
13 dec—10t G. PASCAL.

A VENDRE.

UN jeune nègre âgé d'environ 25 ans, bon cuisinier, cocher et domestique de maison et de table, pleinement garanti.

—AUSSI—

Une mulâtresse âgée d'environ 25 ans, très bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, bonne couturière et domestique de maison.

Pour plus amples informations, s'adresser à BLOIS & FORTIER,
19dec 91, rue des Magasins.

CLOTURE D'AFFAIRES, *LIQUIDATION POSITIVE.*

C. REDON,

Encoignure Douane et Chartres.

ETANT déterminé à clore ses affaires, offre son grand assortiment de BIJOUTERIE, MONTRES, DIAMANTS, ARGENTERIE, PLAQUE, etc, etc, AU PRIX COUTANT et pour du comptant seulement.

Son magasin étant un des plus beaux et des mieux assortis de la ville, les acheteurs y trouveront d'EXCELLENS MARCHÉS.

Les ventes commenceront le 5 décembre, et continueront chaque jour, jusqu'à ce que le tout soit vendu. 7 dec—15

NOUVEAUTÉS DE PARIS.

Vente au dessous du prix coûtant.

Mme VINCENT

A L'HONNEUR de prévenir les Dames de la Nlle-Orléans qu'elle vient de recevoir par les derniers arrivages de France, un assortiment complet de nouveautés, telles que Chapeaux de dames, Rubans, Fleurs, Cachemire d'Ecosse, Voilettes, Bonnets, Eventails, Dentelles, Broderies en tous genres, Mantaux, Visites, Paletots, &c, &c, &c.

Désirant quitter les affaires et liquider promptement le contenu de son magasin, Mme VINCENT vendra toutes ses marchandises au-dessous du prix coûtant.

Rue Royale, encoignure Conti. 4déc—1m

Rabais—Rabais—Rabais,

De 25 pour cent pendant huit jours seulement.

C. GODIN,

Libraire-relieur et papetier, rue de Chartres 133, OFFRE à vendre un grand choix de livres de messe, Paroissiens et divers, reliés en velours avec coins en agrafe et applique, livres reliés en ivoire, écaille, et nacre. La même remise sera également faite sur tous les ouvrages illustrés ainsi pour étrennes ou pour bibliothèque. 18 dec

X. LAMBERT, marchand, No 69, rue des Magasins, a constamment en main un assortiment de VINS, LIQUEURS CORDIAUX ET FRUITS A L'EAU-DE-VIE, qu'il offre à vendre à des prix modérés. 4 dec—☞

No 120, rue de Chartres,

JULES BOISSE & PINAUD, Coiffeurs,

Successeurs de L. Chabbal,

ONT l'honneur de prévenir leur clientelle et le public en général, qu'ils viennent de recevoir par les derniers arrivages de France, un joli assortiment de marchandises, telles que cravates de soie, cols-cravates, cannes, parapluies, chemises toile, de coton, chemises en cachemire, mérinos et flanelle, chaussettes, caleçons en mérinos, peignes d'écaille, buffle, brosserie, etc. etc. Un grand assortiment de parfumerie de Monpelas, dépôt de parfumerie de Lubin Guerlain. Véritables gants de Jouvin.

Fabrique de postiches, perruques, toupets, CACHE FOLIE, BATTES, BANDEAUX, FRISETTES. Liqueur de [illegible].

Salon pour la coupe des cheveux, au premier.

24 nov—9m

A VENDRE en débarquement du navire Manchester, venant du Havre, 100 caisses véritable absinthe suisse, Edouard Pernaud, étiquettes.

6 tonneaux fromage de Gruyère, 36 meules.

N. DUDOUYT,
21 déc 13, Toulouse.

EN MAGASIN.—100 caisses Yersin et Lecoultre véritable.
100 caisses absynthe Edouard Pernaud dito.
25 do Pernaud fils,
300 do Sauvajeol et Bruneton,
50 do Berthoud fils.
25 do Kirsch Sauvajeol et Bruneton.
A vendre par N. DUDOUYT,
21 dec 13 Toulouse.

EN débarquement du navire Manchester, du Havre,
600 damejeannes de 5 gallons.
30 do de 3 do
300 do de 2 do
600 do de 1 do
A vendre par PAUL JUGE FILS & Co,
21déc 27, rue St-Louis

EN déchargement des navires Robert Hooper, Lucas, Sheffield, Rajah, Toronto, Rienzi, Tedesco, Sarah, Swan, &c:
MORUE—250 caisses et 15 demi tambours.
SAUMONS—20 barillets et demi do.
LANGUES DE MORUE—25 do do
CORNICHONS ET KETCHUP—100 caisses.
BEURRE DE GOSHEN—25 firquins.
BAQUETS PEINTS—100 jeux de baquets.
PAPIER DE PAILLE—600 rames double couronne.
BALAIS—100 douzaines.
FROMAGE ANGLAIS—30 caisses, à vendre par E. J. HART & Co,
20 déc 79, rue Tchoupitoulas.

A VENDRE en débarquement du navire Anteter, venant du Havre,
30 caisses absinthe suisse, Edouard Pernaud
30 do [illegible] de Yersin & Lecoultre
27 nov. N. DUDOUYT, 13 Toulouse.

Chaudières de Trumeau.

UN assortiment complet de chaudières à sucre et grilles à feu de la fonderie "[illegible]" [illegible] à vendre par J. U. LA VILLEBEUVRE, [illegible]

AMUSEMENTS.

Théâtre d'Orléans.

MARDI, 25 Décembre 1849.

LE

VAL D'ANDORRE,

Opéra en trois actes, d'Halevy.

Au premier jour—LA NORMA, Grand opéra de Bellini.

☞ On commencera à 6¾ heures.

Théâtre des Variétés

DE PLACIDE—RUE GRAVIER.

MARDI, 25 Décembre 1849.

KATEKEARNY, petit opéra en deux actes.—Kate Kearny Mme C. Howard.—Suivi d'un grand DIVERTISSEMENT NOUVEAU.—A TRIP TO THE SPAID.—Les deux B'Hoys, M. Base et M. Holland.—Le spectacle sera terminé par un ballet nouveau dansé par MM. Vegas, Maugin, Bouxary, Pinguly, Miles Hilarion, H. Vallée, Baron et tout le corps du ballet.

Premières loges et parquets	75 cts.
Secondes loges	50 "
Galerie pour les hommes de couleur	25 "

SPECTACLE.

MONSIEUR ADRIEN, premier magicien de France et de l'Europe, n'ayant jamais oublié l'accueil flatteur qu'il a reçu aux Etats-Unis et notamment à la Nlle-Orléans, en 1835, n'a pu résister au plaisir de voir encore un pays où il a obtenu tant de suffrages. Désirant mériter de plus en plus la bienveillance du public, il a l'honneur de le prévenir qu'il donnera un spectacle qui ne laissera rien à désirer. La grande quantité de pièces qui composent son cabinet, les nouvelles et extraordinaires expériences qu'il exécutera avec la plus grande adresse, et qui étonneront tout le monde, la beauté et la nouveauté de sa magnifique

L'MEGASCORAMA,

tout lui fait espérer qu'il sera honoré d'une nombreuse société comme par le passé, il n'épargnera ni peine, ni frais pour la commodité des spectateurs, et pour donner à son intéressant spectacle tout le charme dont il est susceptible.

La première représentation aura lieu Samedi, 29 décembre 1849, dans la Salle de l'Hôtel St-Louis. L'entrée par la rue Royale. On commencera à 7 heures précises. Les bureaux et les portes seront ouverts à 6 heures. 25 déc

SALLE DE BAL DU GLOBE.

Encoignure St-Claude et St-Pierre, près du Vieux Bassin.

LE propriétaire informe respectueusement ses amis et le public, que ce magnifique établissement ayant été réparé avec le plus grand soin et tout le goût possible, sera ouvert tout l'hiver,—les bals auront lieu régulièrement tous les lundis mercredis, jeudis et samedis.

L'orchestre sera composé des meilleurs artistes de la ville, et rien ne sera négligé pour rendre les réunions les plus agréables possible. La police y sera active et la plus sévère sera exigée.

SALVADOR VIOSCA, propriétaire.
WHITLOCK, directeur.

N. B.—On trouvera réuni à cet établissement un café contenant des liqueurs et vins de premier choix ainsi qu'un restaurant pourvu des friandises les plus agréables. 16 oct—☞

SALLE DE BAL D'ORLEANS.

A LOUER pour la saison, à des conditions avantageuses, en s'adressant immédiatement à COURVOISIER & Co,
27nov rue Royale et Orléans

WHITE-HALL,

No. 44, RUE ST-LOUIS,

SALON D'HUITRES, CAFE, &c., &c.

NOUS allons ouvrir le 1er décembre, dans la rue St-Louis, en face de la Bourse, un établissement dont le besoin se faisait sentir dans les limites de la Première Municipalité.

Nous avons fait construire un salon réunissant en même temps un café et un établissement pour la consommation des huîtres.

Dans les dispositions que nous avons prises pour flatter les goûts du public, nous n'avons épargné aucune dépense, ni négligé aucune mesure tendantes à donner un cachet de supériorité à notre établissement sur tous ceux de ce genre à la Nouvelle-Orléans.

Un homme d'une expérience reconnue est attaché à notre salon pour se procurer les meilleures huîtres qu'il sera possible d'avoir, et les liqueurs de la bar seront toujours du meilleur choix. Nous maintiendrons dans notre établissement le plus strict décorum et nous tâcherons d'en faire un lieu de réunion agréable pendant les longues soirées d'hiver.

Une magnifique salle de billard est attachée à la maison. Notre salon sera richement décoré, splendidement éclairé et les travaux que nous y faisons faire, à d'énormes dépenses, par des artistes du premier mérite, lui donnera une apparence flatteuse.

Nous n'emploierons que des garçons de salle polis et prévenants. Un cuisinier de premier ordre sera attaché à la maison. Nous venons donc respectueusement solliciter le patronage du public pour notre si notre concours nous est acquis, nous ne reculerons devant aucun sacrifice pour ajouter encore au bien-être et à l'élégance dont nous nous proposerons d'entourer les personnes qui daigneront nous honorer de leurs visites.

24 nov☞ S. VIOSCA & Co.

MAGASIN DE TAPISSIER,

RUE CONTI, ENTRE CHARTRES ET ROYALE.

Par cause de maladie.

A VENDRE pour cause de maladie, un fond de magasin de tapissier bien achalandé et pourvu de marchandises et ustensiles nécessaires pour tout ce qui concerne cette partie. Les conditions seront avantageuses. S'adresser rue Conti, No 48.

8 déc—15

DEPOT DES VERITABLES FRICTION MATCHES DE Wm A. CLARK,

No 200, Rue du Cirque

No 114, Vieille-Levée, entre les deux marchés

L A GUILLEMAIN,
15 mai—1an Agent

F. A. GONZALES,

Magasin de Fourrage, encoignure Enghien et Casacalvo,

FOIN, maïs, avoine, son, à vendre au plus bas prix du marché. 3 nov—3m

TH. MOREAU,

151, RUE ROYALE,

A L'APPROCHE de la saison des étrennes se fait un devoir de prévenir les Dames et les Messieurs de la Nouvelle Orléans, qu'il vient de compléter son installation du jour de l'an. Par suite des nouvelles dispositions qu'il a fait subir à son magasin, les divers appartemens dont il se compose présentent le bazar le plus splendide et le plus varié qui soit vu à la Nouvelle-Orléans.

Jaloux de conserver parmi les personnes qui jusques à ce jour lui ont accordé leur bienveillant patronage la réputation de bon goût et de bon marché que dix années d'expérience dans ce genre d'affaires lui ont acquise, il croit pouvoir affirmer que cette année il s'est surpassé.

Une visite à l'hémicycle de six gradins qui forment l'installation de son ancien magasin suffira pour prouver qu'il n'avance rien de trop. La richesse et la fraîcheur des poupées, l'élégance des trousseaux, la variété des objets d'ameublement, tels que lits garnis, armoires, commodes, buffets, etc., ne laissent que l'embarras du choix aux personnes qui ont à satisfaire le goût des petites demoiselles. Quand d'un autre côté les équipemens militaires de toute sorte et de toute qualité, les jouets les plus ingénieux, les surprises, polyoramas, lanternes magiques, &c., formant dans ce qui peut convenir aux petits garçons l'assortiment le plus complet qui se puisse désirer.

Comme présents d'étrennes aux enfants d'un autre âge, il a fait un choix scrupuleux d'articles dont il suffira d'énumérer les suivans: Jeux de patience géographique, tapisseries à l'aiguille, crochets, merceries, boîtes de peinture, boîtes de compas, boîtes pour broderies, boîtes de jeux divers, bilboquets, fables en actions, lavabos garnis, secrétaires, fauteuils, chaises, tables à ouvrage, guéridons, boîtes, corbeilles, boîtes à épargnes, &c., &c.

Avant de faire aucun choix pour cadeaux destinés aux dames, il invite le public à venir visiter son bel assortiment de nécessaires se composant de ce qu'il y a de plus moderne et de ce qu'il y a de plus riche en genre de caves à odeurs, d'éventails, boîtes à gants, boîtes à ouvrage riches et simples, guéridons, prie-dieu et chaises en chêne et palissandre sculptés.

Son stock en porcelaine tels que vases de toutes grandeurs, chinoiseries, boîtes à poudre, assiettes en cristaux tels que verres d'eau riches et simples caves à liqueur, huiliers, porte liqueurs, en indispensables, porte monnaies, porte cigares, pelottes acier, bourses, ridicules, &c., est plus complet qu'il ne l'a jamais été.

Il profite de cette occasion pour rappeler aux amateurs qu'il a en mains en ce moment tous les articles de toilette pour hommes, tels que gilets et pantalons de peau en cachemire de laine, de coton, chaussettes de toutes qualités, gants de soie et chevreaux, chemises de toile fines et extra fines, chemises toile et coton, do coton, cannes, parapluies.

Il vient de recevoir par le navire Buena Vista une facture de 200 douzaines gants Jouvin de Paris, et quelques douzaines de chaussettes soie brodées pour travestissements. 19 déc

A. BARRAUD,

COIFFEUR PARFUMEUR,

Encoignure Royale et Orléans.

M. A. BARRAUD, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientelle et généralement toutes les personnes élégantes de cette ville, qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages d'Europe, un assortiment complet d'articles de fantaisie. La bonne qualité de ses marchandises, la modicité de ses prix, l'ont fait généralement connaître des personnes les plus élégantes de la Nouvelle-Orléans.

Quant au goût, il n'est pas besoin de rappeler que M. A. BARRAUD va tous les ans à Paris et est à même d'apprécier les modes nouvelles; il peut donc assurer d'avance à toutes les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance, qu'elles trouveront en son magasin tout ce qu'il y a de meilleur en genre d'articles de fantaisie.

Les modes sont très changeantes, il en résulte que les nouvelles que l'on reçoit longtemps après qu'elles sont adoptées; mais le moyen d'y remédier est trouvé: Mme BARRAUD habite Paris, on elle continue son négoce, nous communique les nouvelles modes et les articles nouveaux, aussitôt après leur adoption. M. BARRAUD peut donc offrir les modes à un mois de différence avec Paris, c'est-à-dire le temps du voyage. On peut ainsi se diriger en toute assurance vers la maison, car il y sera reçu pendant toute la saison les marchandises ci-après désignées:

Articles pour Dames.

Mouchoirs brodés garnis valencienne.
Do [illegible] do à vignette.
Cols valenciennes; Cols Brodés; Manchettes brodées.
Bonnets du matin; Bonnets brodés.
Sacs au crochet; Bourses; Carnets de bal.
Eventails; Porte-monnaie; Porte bouquets.
Guirlandes pour soirée et pour mariée.
Fleurs de tout genre; Plumes pour le soir.
Nécessaires pour dames ou tout genre.
Boîtes à gants; Boîtes à odeurs; Papeterie.
Tablier fantaisie, et en général tous les articles de fantaisie pour les dames.

Articles pour Hommes.

Cravates; Foulards; Chemises; Faux-cols. Gants.
Cannes; Nécessaires pour hommes; Calecons.
Portes cigares, Portes-monnaie.
Chemises de peau, et tous les articles pour hommes

Articles divers.

Porcelaines; Jouets d'enfants.
Grand assortiment de parfumerie garantie des meilleurs producteurs de Paris.

M. A. BARRAUD se fournissant dans les maisons les plus en réputation de Paris, on peut s'attendre à trouver en sa maison tout ce qu'il y a de mieux, de plus fin et de plus à la mode. Il espère donc avec confiance le public [illegible].

[illegible]